



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

# 140<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Doha, 6 – 10.04.2019

Forum des jeunes parlementaires

FYP/140/XX  
7 avril 2019

## Activités relatives aux jeunes en 2018–2019

### Rapport au Forum des jeunes parlementaires sur les activités entreprises depuis octobre 2018 et autres activités à venir

L'UIP a réaffirmé son engagement en faveur de la participation des jeunes à la vie politique en adoptant en 2010, à sa 122<sup>ème</sup> Assemblée, à Bangkok, la résolution intitulée *La participation des jeunes au processus démocratique*. L'UIP a ensuite créé en 2013 le Forum des jeunes parlementaires. Le Forum favorise l'expression des jeunes dans les instances décisionnaires mondiales et les débats internationaux et aide les jeunes parlementaires à établir des réseaux à travers le monde. Il encourage également les jeunes à participer à la vie parlementaire et aux activités de l'UIP, et renforce l'impact de leurs travaux dans ces deux domaines.

En 2014, l'UIP a mis en place un programme au sein de son Secrétariat pour promouvoir l'autonomisation des jeunes. Depuis 2017, la Stratégie de l'UIP fait de l'autonomisation des jeunes l'un de ses principaux objectifs. Les activités de l'UIP dans ce domaine sont axées sur la recherche et le suivi de la représentation des jeunes dans les parlements, la facilitation des mécanismes de l'UIP, dirigés par les jeunes, qui visent à créer des réseaux entre les jeunes parlementaires et à les autonomiser, l'assistance aux parlements permettant à ceux-ci de mieux prendre en compte les perspectives des jeunes dans les travaux parlementaires et la participation accrue des jeunes aux Assemblées, débats et activités générales de l'UIP.

A cette fin, le Forum a proposé une série d'amendements aux Statuts et Règlements de l'UIP afin de promouvoir davantage la participation des jeunes aux Assemblées de l'UIP. Ces amendements ont été adoptés par le Conseil directeur en octobre 2018. Ils visent à porter à 25 pour cent au moins la proportion de jeunes parlementaires participant aux Assemblées de l'UIP et prévoient une série d'incitations pour que les parlements incluent au moins un jeune, homme ou femme, dans leur délégation.

Depuis octobre 2018, l'UIP a organisé les activités pour la participation des jeunes suivantes :

- le Forum des jeunes parlementaires à la 139<sup>ème</sup> Assemblée à Genève (15 octobre 2018) ;
- la cinquième Conférence mondiale des jeunes parlementaires à Bakou (14-15 décembre) ;
- le lancement du Rapport de l'UIP sur la représentation des jeunes dans les parlements nationaux 2018 ;
- la facilitation de la participation des jeunes parlementaires au Forum de la jeunesse du Conseil économique et social 2019 à New York (8-9 avril 2019).

On trouvera ci-après de plus amples renseignements sur ces activités et d'autres à venir.

## 1. APERÇU DES ACTIVITES MENEES DEPUIS OCTOBRE 2018

### Réunion du Forum des jeunes parlementaires à la 139<sup>ème</sup> Assemblée

Le Forum des jeunes parlementaires s'est réuni le 15 octobre 2018. Au total, 64 jeunes parlementaires y ont participé, dont 50 pour cent de femmes. Les participants ont fait le point sur les récents progrès réalisés et les défis rencontrés dans leurs pays respectifs en matière de représentation des jeunes. Ils ont également passé en revue la participation des jeunes aux activités de l'UIP de manière à contrôler la mise en œuvre des mesures nouvellement introduites pour renforcer la participation des jeunes aux Assemblées de l'UIP.

Dans le cadre de ses discussions sur la promotion de l'accroissement du nombre de jeunes dans les parlements, le Forum a fixé des objectifs mondiaux pour la participation des jeunes. Les normes minimales qui devraient être réalisées d'ici 2035 ont été définies comme suit :

- un objectif d'au moins 15 pour cent de jeunes parlementaires de moins de 30 ans, correspondant à la proportion de personnes âgées de 20 à 29 ans dans la population mondiale (18 pour cent) ;
- un objectif d'au moins 35 pour cent de jeunes parlementaires de moins de 40 ans, correspondant à la proportion de personnes âgées de 20 à 39 ans dans la population mondiale (38 pour cent) ; et
- un objectif d'au moins 45 pour cent de jeunes parlementaires de moins de 45 ans, correspondant à la proportion de personnes âgées de 20 à 44 ans dans la population mondiale (48 pour cent).

Chaque objectif prévoit une parité entre les sexes de 50 pour cent de jeunes femmes et de 50 pour cent de jeunes hommes.

### Cinquième Conférence mondiale des jeunes parlementaires

La cinquième Conférence mondiale des jeunes parlementaires s'est tenue les 14 et 15 décembre à Bakou (Azerbaïdjan). Elle a rassemblé 130 jeunes parlementaires, dont 36 pour cent de femmes, venus de 43 pays. Ils ont été rejoints par des représentants d'organisations internationales, d'organisations de jeunes, d'universités et du secteur privé.

Abordant le thème *Promouvoir le développement durable, protéger les intérêts des générations futures*, les jeunes parlementaires ont déclaré que le temps des discussions sur la protection de l'environnement, les changements climatiques et la responsabilisation des jeunes était terminé. Ils ont examiné des solutions innovantes permettant de proposer des modèles de production et de consommation plus responsables, notamment une législation visant à limiter la surexploitation des ressources et à éliminer l'utilisation de plastiques à usage unique.

Les jeunes parlementaires ont également plaidé en faveur d'une éducation accessible à tous et adaptée aux emplois de demain. En réfléchissant à l'avenir du travail, ils sont convenus que la solution aux progrès rapides des technologies n'était pas la peur, mais plutôt une plus grande réactivité.

Les jeunes parlementaires ont également souligné la nécessité d'intégrer les droits et les intérêts des générations futures dans les processus décisionnels. Ils ont salué les mécanismes, tels que les commissions parlementaires sur l'avenir et les commissaires de la future génération, et ont appelé à leur création et à leur renforcement (voir le document final de la cinquième Conférence mondiale des jeunes parlementaires à l'annexe 1).

- **Lancement du rapport de l'UIP *La représentation des jeunes dans les parlements nationaux 2018***

La cinquième Conférence mondiale des jeunes parlementaires a également servi de cadre pour le lancement du rapport de l'UIP *La représentation des jeunes dans les parlements nationaux 2018*. D'après les données d'enquêtes menées auprès de plus de 200 chambres parlementaires dans 150

pays, le rapport 2018 révèle que seulement 2,2 pour cent des parlementaires ont moins de 30 ans, ce qui est une légère augmentation par rapport à 2016 (1,9 pour cent).

Le rapport a également permis de constater que plus de 30 pour cent des chambres uniques ou des chambres basses des parlements du monde n'ont pas de parlementaires de moins de 30 ans, ce qui est aussi le cas de 76 pour cent des chambres hautes. La proportion des parlementaires de moins de 40 ans est passée de 14,2 pour cent en 2016 à 15,5 pour cent en 2018. Le nombre de parlementaires de moins de 45 ans est passé de 26 pour cent en 2016 à 28,1 pour cent en 2018.

Le rapport de l'UIP a également formulé des recommandations pour aider à accroître la représentation des jeunes dans les parlements, notamment en ce qui concerne les quotas électoraux pour les jeunes, l'alignement de l'âge des électeurs sur l'âge d'éligibilité, ainsi que la création de groupes et commissions de jeunes au sein des parlements.

### **Forum de la jeunesse du Conseil économique et social**

Les 8 et 9 avril 2019, des membres, actuels et anciens, du Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP participeront au Forum de la jeunesse du Conseil économique et social, intitulé "Empowered, included and equal" ("autonomisés, inclus et égaux"). Celui-ci se tiendra au Siège de l'ONU à New York. La délégation jouera un rôle de premier plan au cours de cet événement et fera connaître les points de vue du Forum des jeunes parlementaires concernant l'autonomisation et l'inclusion des jeunes.

## **2. ACTIVITES RELATIVES AUX JEUNES A VENIR**

- **Journée internationale de la jeunesse** (12 août 2019) ;
- **World Future Policy Award sur les politiques en faveur de la jeunesse** (Belgrade, octobre 2019) ;
- **Session du Forum des jeunes parlementaire** (Belgrade, octobre 2019) ;
- **Sixième Conférence mondiale des jeunes parlementaires** (lieu et date à confirmer).

## Cinquième Conférence mondiale des jeunes parlementaires

# Promouvoir le développement durable, protéger les intérêts des générations futures

Bakou, Azerbaïdjan, 14 et 15 décembre 2018

### Document final

*Co-rapporteurs* : M. S. Ismayilov, Parlementaire (Azerbaïdjan) et Mme M. Oloru, Parlementaire (Ouganda), Présidente du Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP

*"Dans dix, cinquante, cent ans, lorsque bien des générations auront passé, qu'il soit dit que, pendant que nous étions aux responsabilités, en faisant montre d'intelligence et de perspicacité, en mettant à profit nos privilèges et nos positions, la richesse de la sagesse, la liberté et la puissance de la volonté humaine, qu'il soit dit que, à notre époque, pendant que nous étions aux responsabilités, nous avons apporté notre pierre à l'édifice, et peut-être, seulement peut-être, nous réussirons à faire une petite différence."*

Nous, 130 jeunes parlementaires dont 36 pour cent de femmes, venant de 43 pays, nous sommes réunis à Bakou pour la cinquième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP. Notre âge moyen était de 37,7 ans. Nous avons été rejoints par des représentants du Gouvernement de l'Azerbaïdjan, ainsi que des représentants d'organisations internationales, d'organisations et de parlements de jeunes, des milieux universitaires et du secteur privé. Ont également siégé avec nous trois responsables gouvernementaux qui ont ou ont eu pour mission de veiller aux générations futures.

En tant que jeunes parlementaires, nous nous trouvons confrontés à des défis créés par les générations qui nous ont précédés. Les décisions qui ont été prises, les manières de procéder ont mené à une détérioration de l'environnement, à des modèles de production et de consommation non soutenables bien avant notre naissance. Pourtant, c'est à nous — et aux générations futures — qu'il incombe de réparer les dégâts.

Nous devons veiller à ce que nos enfants, nos petits-enfants et tous ceux qui suivront auront un sort meilleur que celui que nous connaissons aujourd'hui. Les générations futures ont des droits. Pourtant, les décisions prises sont trop souvent court-termistes, ce qui est à la fois injuste et autodestructeur. Notre planète aborde un tournant. Nous ne pouvons tout simplement pas laisser à une autre génération la responsabilité d'agir. Le temps de la parole est révolu.

Dans nos discussions, nous avons salué le principe des sept générations, c'est-à-dire que toute réflexion qui précède une décision doit en envisager l'impact dans sept générations. Ce point est particulièrement important quand on étudie les mesures à prendre pour sauver la planète. Jusqu'ici, les efforts déployés pour protéger l'environnement et corriger les activités entraînant des changements climatiques ont manqué d'efficacité. Malgré l'Accord de Paris, nous ne sommes pas encore sur la bonne trajectoire. Nos émissions de carbone ont augmenté par rapport à l'année dernière. Si nous n'agissons pas, si nous ne réussissons pas à inverser cette tendance, les dégâts seront irréversibles et irréparables.

En matière de changements climatiques, c'est un climat de changement qu'il nous faut. Des mesures de réduction des émissions de carbone et d'adaptation sont nécessaires. Dans cette optique, la recherche, la technologie et l'innovation sont essentielles. Il s'agit d'une responsabilité collective, car les changements climatiques ne connaissent pas de frontières. Nous avons discuté de la nécessité de partager les solutions innovantes entre les pays et de les rendre accessibles à tout un chacun. Les

transferts de technologie, le partage des bonnes pratiques et de l'assistance technique sont donc indispensables. Les guerres et les conflits font peser les plus grands dangers sur les peuples et sur l'environnement. Les jeunes sont souvent ceux qui paient le plus lourd tribut en situation de conflit : ils n'ont plus accès ni à l'éducation ni à l'emploi et ne sont pas en sécurité. Il faut mettre un terme à de telles situations, car nous ne pouvons pas nous permettre de perdre des générations. Les jeunes ont un important rôle à jouer dans l'établissement de la paix et dans le développement durable. Il faut veiller à ce qu'ils aient les moyens de le tenir.

Nous avons aussi été inspirés par les exemples de la sagesse locale qui appelle à réserver du temps pour laisser la vie, la nature et la planète se reposer des fatigues que leur inflige l'activité humaine, au moins quelques heures par an.

A Bakou, nous avons défini des mesures supplémentaires à prendre pour mieux protéger l'environnement au bénéfice des générations futures :

- appuyer la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques par la législation, notamment en déterminant le prix du carbone et en demandant à nos gouvernements de rendre compte des engagements qu'ils ont pris aux niveaux national et international ;
- adopter des lois et politiques promouvant les énergies renouvelables, en particulier en augmentant les budgets ;
- sensibiliser les responsables politiques et les populations aux mesures nécessaires à tous les niveaux (individuel, familial, communautaire, national et mondial). Nous appelons en outre l'UIP à envisager la mise en place d'un réseau de jeunes parlementaires pour l'environnement.

La protection de l'environnement va de pair avec des modèles de production et de consommation plus responsables. Nous ne sommes que les gardiens de ressources que nous empruntons aux générations futures. Les Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'Objectif 12, proposent un cadre à de tels efforts. A Bakou, notre détermination était unanime : nous nous sommes tous engagés à agir pour réaliser les ODD. Les mécanismes parlementaires, comme les commissions sur les ODD ou les outils d'auto-évaluation, constituent des moyens efficaces de coordination et de renforcement des actions.

Consommation et production sont des activités interdépendantes qui sont étroitement liées à la jeunesse : si les jeunes exigent des aliments et des produits fabriqués de manière plus durable, les modèles de production devront s'adapter. Nous savons que les mentalités ont déjà amorcé un changement paradigmatique. Nous, jeunes parlementaires, devons néanmoins agir pour accélérer cette transition. Pour que nos économies soient plus responsables, réduisent ou éliminent les déchets, et gagnent en circularité en favorisant le réemploi et le recyclage, nous sommes convenus des points suivants :

- légiférer et adopter des politiques visant à réduire la consommation d'énergie, à mieux protéger la faune et les ressources en eau, à renforcer la biodiversité sur notre planète, notamment en plantant des arbres ;
- ouvrir des lignes de budget public pour les ODD et investir dans des projets durables, notamment dans les domaines de la recherche et de la technologie ;
- prendre des mesures législatives pour lutter contre la surexploitation des ressources et éliminer l'usage du plastique, en particulier des objets en plastique à usage unique et des sacs en plastique ;
- promouvoir des modes de consommation et de production plus responsables, notamment par des subventions et des mesures de compensation ;
- appuyer les projets de gestion efficace des déchets (recherche du zéro déchet), ainsi que leur transformation en produits réutilisables et en énergie.

L'éducation représente l'une des méthodes les plus efficaces pour changer les paradigmes qui sous-tendent notre manière de penser l'environnement et d'utiliser les ressources. L'éducation ne sert pas seulement à rendre les élèves plus intelligents, elle doit aussi en faire des citoyens socialement plus responsables. Nous appelons de nos vœux une éducation plus axée sur le développement durable et la citoyenneté planétaire.

Avant tout, l'éducation doit être accessible à tous. C'est un antidote à la pauvreté et à l'inégalité des sexes. Outre l'éducation pour tous, gratuite et obligatoire, nous soutenons aussi des systèmes plus robustes de budgétisation de bourses de scolarité, de subventions et de prêts raisonnables pour les étudiants, de manière à ce que tout un chacun puisse profiter des fruits de l'éducation. Nous avons souligné combien il est important de prévoir, pour tous, des possibilités de formation tout au long de la vie, de sorte que l'éducation intègre l'évolution du marché de l'emploi, mais aussi le développement personnel des individus.

L'éducation est aussi un facteur déterminant de la prospérité des générations futures tandis que dans le monde les réalités de la technologie évoluent à un rythme accéléré. Sous l'effet des progrès technologiques, les plaques tectoniques du marché du travail se déplacent sous nos pas. Toutefois, nous ne pouvons pas — et ne devons pas — avoir peur de l'innovation humaine. Il nous faut plutôt nous adapter, car les progrès technologiques ont toujours perturbé le *statu quo*.

Dès les plus petites classes, les programmes d'enseignement doivent intégrer l'avenir et préparer les jeunes aux emplois de demain. L'éducation n'est cependant pas uniquement une question de *contenu* mais aussi de *méthode* d'apprentissage. Elle doit se focaliser sur les compétences qui sont essentielles et que les technologies modernes ne peuvent émuler : avoir une pensée originale, faire preuve de créativité, d'esprit d'entreprise, d'esprit critique et savoir utiliser les médias numériques. Elle doit aussi se focaliser sur les compétences générales comme la communication et le travail en équipe.

Si nous remettons à jour nos téléphones mobiles tous les deux ans en moyenne, nous pouvons certainement en faire autant pour nos écoles. Pour y parvenir, nous proposons ce qui suit :

- donner la priorité à l'éducation dans nos plannings et budgets, et recourir aux outils de contrôle parlementaire pour demander aux gouvernements de rendre compte de leur action en ce sens ;
- baisser les dépenses militaires au bénéfice d'investissements dans l'autonomisation des jeunes et le bien-être des peuples ;
- se préparer à l'évolution vers une plus large part d'enseignement en ligne, méthode qui, à terme, supplantera les programmes traditionnels ;
- promouvoir l'éducation qui renforce les compétences de demain, notamment les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques (STIM). Il faut aussi redoubler d'efforts pour que les filles et les jeunes femmes investissent ces domaines autant que les garçons ;
- améliorer le lien entre les écoles et les universités d'une part et l'industrie d'autre part, notamment en favorisant les systèmes de formation en apprentissage.

Pour garantir l'utilité des investissements dans l'éducation, il faut les doubler de possibilités de travail décent. Nos institutions politiques sont souvent trop lentes à s'adapter au rythme du changement du monde industriel et économique. Nous voici dans la quatrième révolution industrielle : les Etats et les institutions doivent déployer davantage d'agilité pour s'y préparer. Le changement arrive, que nous y soyons prêts ou non. La technologie est l'un des grands facteurs de changement, mais il y a d'autres éléments moteurs, notamment les transitions démographiques et géographiques.

Cela va bouger du côté de l'emploi, notamment en raison de facteurs comme l'intelligence artificielle (IA), l'automatisation et l'impression 3D. Dans à peine cinq ans, les postes de dizaines de millions d'employés chargés de la saisie des données, de comptables et d'ouvriers de l'industrie seront remplacés par des analystes de données, des spécialistes de l'IA et de l'apprentissage machine, des

personnes capables de concevoir et de construire des ordinateurs et des robots. Les postes qui risquent de disparaître ne concernent pas que les emplois routiniers, mais aussi certains travaux de bureau, traditionnellement considérés comme irremplaçables par la machine.

La solution consiste à veiller à l'agilité et à l'adaptabilité des économies. L'avenir n'est pas au chômage de masse mais au redéploiement de masse. Dans cette optique, nous pouvons prendre les mesures concrètes suivantes :

- mieux surveiller les tendances de la technologie dans nos pays respectifs en établissant un lien entre le parlement et le secteur privé grâce à des mécanismes dédiés ;
- promouvoir la formation tout au long de la vie, en particulier des programmes de formation professionnelle mieux ciblés et plus rapides pour faciliter la transition vers de nouveaux emplois ;
- assurer la flexibilité des systèmes de protection sociale et des règles du marché du travail pour ceux qui sont en transition, ainsi que la flexibilité des conditions de travail (télétravail, travail indépendant, travail à la tâche...) ;
- promouvoir les économies numériques, l'innovation et l'esprit d'entreprise, par des subventions et des prêts, notamment pour les jeunes entreprises.

Pour atteindre ces objectifs, il faut que les besoins et les intérêts des générations futures soient intégrés à nos processus décisionnels. Nous recommandons, par conséquent, la création, dans un certain nombre de pays, de mécanismes qui puissent servir de garants aux générations futures et nous espérons réussir à en créer de similaires dans nos propres pays. Ces mécanismes peuvent être des commissions parlementaires ou des agences indépendantes du parlement qui feront le lien entre la population et le gouvernement et demanderont au gouvernement de rendre compte de la façon dont il tient ses engagements. Il peut aussi s'agir de bureaux d'audit, de médiateurs ou des commissaires. Ces mécanismes doivent avoir un large mandat qui garantisse leur accessibilité et leur transparence : conduite d'enquêtes, facilitation des recours et des plaintes, intervention auprès des institutions parlementaires et législatives, et création d'un lien entre l'avenir et les parlements en jouant le rôle de groupes de réflexion. Nous avons aussi souligné l'importance des forums et comités de jeunes parlementaires qui peuvent les aider à intégrer la notion de générations futures dans l'exécution de leur mandat.

Les problèmes mondiaux auxquels nous sommes confrontés sont graves. Pour les résoudre, il faudra du courage, de la coopération et des solutions innovantes. Nous, jeunes parlementaires, avons fièrement affirmé à Bakou être à la hauteur de la tâche. Néanmoins, pour pouvoir faire une différence, il faut que nous puissions prendre part aux prises de décision. Il est clairement insuffisant que seulement 2,2 pour cent des parlementaires aient moins de 30 ans. Notre totale implication est une question de justice et répond au besoin de solutions créatives. Par conséquent, nous faisons nôtres les objectifs de représentation des jeunes proposés au Forum des jeunes parlementaires de l'UIP, pour faire en sorte que d'ici 2035, 15 pour cent des parlementaires aient moins de 30 ans, 35 pour cent moins de 40 ans, et 45 pour cent moins de 45 ans.

Pour l'analyse finale, l'implication de tous est requise et la coordination entre les parties prenantes devra être facilitée. Les parlements constituent une plateforme qui réunit citoyens et institutions. Nous travaillerons avec les organisations de la société civile, les milieux universitaires, le secteur privé, les collectivités territoriales et tous les intervenants qui souhaitent prendre part à la solution. Toutefois, afin de ne laisser personne de côté, nous pouvons aussi créer l'espace nécessaire à l'échelle locale pour que tous aient la possibilité de participer.

Il nous incombe certes de faire le lien entre les citoyens et l'appareil des institutions d'Etat, mais protéger et promouvoir les droits et les intérêts des générations futures relèvent également de notre mission personnelle. Lorsque nous disons qu'il est temps d'agir, cela concerne aussi nos pratiques quotidiennes. Le changement commence avec chacun d'entre nous. En tant que dirigeants, nous

avons un rôle de modèle qui peut avoir un effet d'entraînement. Il nous suffit de considérer le principe des sept générations pour comprendre que même de petits pas accomplis dans notre vie quotidienne peuvent faire une importante différence. L'avenir de l'humanité, mais aussi celui de notre planète toute entière, est entre nos mains. Nous appelons l'UIP à faire un geste simple et concret en poursuivant ses efforts d'économie de papier et en n'utilisant que du papier recyclé pour sa documentation.

Nous exprimons tous nos remerciements à l'Assemblée nationale de l'Azerbaïdjan qui a accueilli cette cinquième Conférence mondiale des jeunes parlementaires et a ainsi servi de tremplin vers une vie plus prospère pour les générations futures. Le temps de la parole est révolu, place au temps de l'action.